



CAHIER DES CLAUSES COMMUNES PARTICULIÈRES VALANT ACTE D'ENGAGEMENT

Objet

Développement d'une plateforme de
télédéclaration des captures de pêches

Dans le cadre de l'appel à projets 2019

Mesure 28 du FEAMP

« Partenariats entre scientifiques et pêcheurs »

Intitulé du projet et acronyme : *MECANOR² : Amélioration de la gestion des METiers du CASier en
NORmandie et au NORd de la France*

CCAG APPLICABLE :

CCAG-TIC (Cahier des clauses administratives générales applicables aux Techniques de l'Information et de la Communication)

PROCÉDURE :

Marché à procédure adaptée conformément aux articles L. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique

1. DESIGNATION DES PARTIES AU CONTRAT

Entre l'autorité signataire du marché agissant au nom et pour le compte du CRPMEM Hauts-de-France d'une part,

Et la société :

Forme :

Capital :

Siège social :

N° SIRET :

Représentée par :

Joindre un RIB.

Dénoté ci-après « le titulaire » dans les clauses qui suivent.

Le titulaire s'engage sans réserve à exécuter les prestations aux conditions financières ci-après définies et ce, en se conformant aux stipulations du présent CCP valant acte d'engagement et aux documents visés ci-dessous.

2. OBJET DU MARCHÉ

Développement d'un système de télé-déclaration des captures de pêche en ligne et sur SMS pour les pêcheurs professionnels

OBJECTIF : Mettre en place des techniques d'auto-échantillonnages, en impliquant les professionnels de la pêche au développement d'une application de saisie et réaliser des campagnes de suivi expérimentale et de mesures à bord des navires de pêche en action de pêche.

RESPONSABLE CRPMEM HAUTS-DE-FRANCE : Antony VIERA

Le détail des prestations et de l'environnement technique sont par ailleurs définis à l'article 11 ci-dessous.

3. PIÈCES CONTRACTUELLES

Les pièces contractuelles du marché sont par ordre de priorité

- Le présent cahier des clauses communes particulières valant acte d'engagement (CCP), dans la version résultant des dernières modifications éventuelles opérées par avenant,
- Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de Techniques de l'Information et de la Communication.

4. OFFRE DE PRIX DU SOUMISSIONNAIRE

Le titulaire s'engage à réaliser les prestations du marché aux montants définis ci-dessous et établis aux conditions économiques du mois d'octobre 2019:

	En € HT	TVA xx %	En € TTC
Offre de prix du soumissionnaire en € HT			

L'offre de prix est détaillée dans la décomposition de prix joint au présent marché.

(Décomposition de prix à remettre par le soumissionnaire).

Montant HT en lettres :

.....

.....

.....

Le montant de la taxe est donné à titre indicatif ; le règlement en sera effectué suivant le taux en vigueur à la date du fait générateur.

5. CARACTERISTIQUES DES PRIX

Les prix sont forfaitaires et fermes définitifs et comprennent toutes les charges fiscales et autres.

6. DELAI

Les délais d'exécution : 7 mois.

- Date prévisionnelle de début des travaux : Janvier 2020.
- Date prévisionnelle de fin des travaux : Juillet 2020.

7. DELAI GLOBAL DE PAIEMENT

Les factures sont réglées à 30 jours à compter de la date de réception de la facture par virement au numéro de compte du Titulaire.

8. PRESENTATION DES DEMANDES DE PAIEMENTS

Les prestations seront rémunérées par mandat administratif (virement bancaire) dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique.

Les sommes dues au titulaire du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

La facture afférente au marché sera établie en un original portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- les noms, n° siret et adresse du créancier ;
- le numéro de son compte bancaire (joindre un RIB);
- la prestation exécutée ;
- le montant H.T. de la prestation exécutée ;
- le prix des prestations optionnelles ;
- le taux et le montant de la T.V.A. ;
- le montant total TTC des prestations exécutées ;
- la date.

9. LIEUX DE LIVRAISON

Le lieu de livraison est : CRPMEM Hauts-de-France, 12 rue de Solférino 62 200 Boulogne-sur-Mer

10. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le régime des droits de propriété intellectuelle applicable est défini par l'article 38 Option B du CCAG-TIC.

11. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Dans le cadre de l'appel à projets 2019, Mesure 28 du FEAMP « Partenariats entre scientifiques et pêcheurs », le CRPMEM est chef de file du projet MECANOR² (Amélioration de la gestion des METiers du CASier en NORmandie et au NORd de la France), en partenariat avec le CRPMEM Normandie, l'Ifremer, le SMEL et l'Université de Caen. Cette étude est mise en place entre les professionnels de la pêche et les scientifiques de l'Ifremer, du SMEL et de l'université de Caen Normandie dans un souci de connaissance et de compréhension des stocks de bulot et de gros crustacés (tourteau, homard, araignée et étrille) en Manche-Est, de façon à optimiser l'évaluation de cette ressource à un niveau local et régional pour une exploitation durable.

Un des objectifs de ce projet est de mettre en place des techniques d'auto-échantillonnages, en impliquant les professionnels de la pêche au développement d'une application de saisie et

réaliser des campagnes de suivi expérimentale et de mesures à bord des navires de pêche en action de pêche.

Les professionnels pourraient déclarer par sms ou par internet les captures (en poids et par espèce (code FAO)), par zone de pêche (à définir, géolocalisation par téléphone ?), par engin de pêche et par nombre (code FAO) et par date dans le même esprit que le font actuellement les pêcheurs à pied grâce à l'application Télécapêche¹. Ces données viendraient alimenter une base de données qui permettraient ainsi de suivre l'évolution des captures (le poids par espèces) en fonction des engins de pêche (le nombre de casiers mis à l'eau).

- **Conseil & Accompagnement Digital**
 - Etude et analyse
 - Réunion de cadrage
 - Préparation et réalisation d'ateliers de co-design
 - Suivi de projet

- **Web design**
 - Arborescence et Ergonomie de la Plateforme
 - Design graphique des pages

- **Web & digital**
 - Phase d'ingénierie
 - Configuration de l'environnement et déploiement

Développement technique :

- Pour les déclarants, navigation et interface conformes au cahier des charges transmis : gestion de compte, de comptabilité avec filtres, de statistiques, affichage de graphiques, génération automatique de fichier de déclaration au format excel. Gestion des déclarations par SMS et information déclarants.
- Pour l'administration, notifications, gestion des comptes de déclarants, gestion des déclarations, calculs et sommes filtrables

Réalisation de tableaux de bord spécifiques sur l'état des ressources (Espèces, géolocalisation, ...) avec filtres.

Tests de la plateforme

Mise en production, rédaction de la documentation

- **Accompagnement prise en main**
 - Formation du personnel et accompagnement 1/2 journée + assistance téléphonique 3 mois

- **Hébergement web**
 - Hébergement et Services de maintenance annuelle

¹ <http://www.cdpmem56.fr/2014/05/20/telecapeche-un-outil-innovant-pour-faciliter-les-declarations-des-pecheurs-a-pied/>

- **Web & digital**
Estimation Alerte SMS

12. SIGNATURE DU TITULAIRE

Fait en un seul original

A

Le

Identité du signataire :

13. MONTANT ARRÊTÉ ET SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR OU SON REPRÉSENTANT

Est acceptée la présente offre pour un montant de _____ € HT avec _____ , pour valoir acte d'engagement.

A

Le

Pour le Président,

14. NOTIFICATION DU MARCHÉ

La date de notification du présent marché est la date de réception par le titulaire du présent contrat.